

► IRT Jules Verne : création d'un centre national des formations par alternance dédiées aux technologies avancées de production

Ce projet vise à fédérer les formations par alternance, du bac pro au doctorat, à travers la constitution d'un réseau piloté par l'IRT Jules Verne et d'un centre de ressources qui sera localisé sur son site principal à Nantes.

Le constat : répondre aux besoins industriels et renforcer l'attractivité des métiers industriels

Lancé dans le cadre du programme d'investissements d'avenir, l'IRT Jules Verne vise à créer un centre de recherche de référence aux niveaux national et international dans le domaine des technologies avancées de production. Son modèle est fondé sur une intégration étroite entre recherche, innovation et formation, ce dernier volet en étant un pilier essentiel. En effet, tous les industriels parties prenantes de l'IRT Jules Verne s'accordent sur le caractère essentiel de la formation aux métiers de demain dans les technologies de production pour maintenir un avantage concurrentiel et technologique. Les secteurs d'activité qui constituent le terreau d'investigation de l'IRT Jules Verne (aéronautique, navale, énergie et transports terrestres) et les technologies de pointe qui s'y développent constituent un gisement important de métiers actuels et à venir. Relever les défis de la compétitivité et de l'emploi passe donc par une politique de formation perpétuellement adaptée aux besoins, diversifiée et transversale.

En parallèle, le domaine des technologies avancées de production est insuffisamment connu et compris. Assimilé à « l'industrie lourde », il souffre d'un fort déficit d'image qui se traduit par une attractivité insuffisante au regard des perspectives d'emploi qu'il offre. Enfin, l'alternance reste une voie qui n'est pas suffisamment valorisée et qui n'est pas attractive pour les jeunes.

La réponse de l'IRT Jules Verne : le centre national des formations par alternance

Parmi les axes majeurs de la stratégie de l'IRT Jules Verne en matière de formation figure ce projet phare de constituer un Centre National des Formations par alternance sur les Technologies Avancées de Production. Il se propose de fédérer et d'accompagner le développement de formations et repose sur deux piliers principaux :

- La création d'un **réseau national des formations-clés** par alternance sur les technologies avancées de production, couvrant un large spectre de formations (initiale et continue), du bac pro au doctorat. Il visera à développer l'attractivité de ces formations, à favoriser le dialogue avec les entreprises et à alimenter la réflexion sur les nouvelles formations à lancer. Ses membres apporteront, selon leurs compétences, un appui sur le plan pédagogique, des opportunités de projets, une ouverture à l'international, etc.
- La création, sur le site principal de l'IRT Jules Verne, d'un **centre de ressources** pour accueillir et accompagner des formations de pointe, originales et innovantes dans les domaines-clés des technologies avancées de production. Il constituera une vitrine dans un objectif de rayonnement national et international. Il constituera aussi la première brique du campus de formation de 1000 étudiants que l'IRT souhaite contribuer à créer sur son site principal en partenariat avec les principales Universités et Ecoles membres de l'IRT.

Ce dossier sera déposé en juin 2013 aux Investissements d'Avenir, dans le cadre de l'appel à projet sur l'alternance.

Le projet de centre national des formations par alternance s'appuie notamment sur les travaux de l'ORCI (Observatoire Régional des Compétences Industrielles des Pays de la Loire), récemment créé et co-piloté par l'UI Pays de la Loire, l'IRT Jules Verne, la Région des Pays de la Loire et la Préfecture de région Pays de la Loire et. Il est chargé de mener des études prospectives sur les marchés et les produits du futur et sur l'évolution des métiers et des compétences ; d'établir une cartographie de formations existantes et de susciter la création ou l'adaptation de ces formations ; de contribuer à élaborer et à lancer, en lien avec les professions et les établissements de formation, des programmes de sensibilisation des jeunes aux métiers de l'industrie dans les domaines de l'IRT.

**Contact presse • Sophie Péan • 02 28 44 36 07 • 06 85 50 39 12 • sophie.pean@pole-emc2.fr
Laurence Le Masle - Green Lemon Communication • 06 13 56 23 98 • l.lemasle@greenlemoncommunication.com**



L'IRT Jules Verne bénéficie d'une aide de l'Etat au titre du programme d'Investissements d'avenir portant la référence ANR-10-AIRT-02